

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	ODESSA	Numéro	65U7
Adresse du site	55, rue du Montparnasse	Hauteur	R + 7 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Public CCAS Ville de PARIS	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant sept antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site BT (20°, 130° et 240°).		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	21/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	21/04/2020
Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 05/07/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des sept antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 30°, 150° et 280°, l'antenne 272° restera inchangée.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 4 m	Tilts (degrés)	5° à 11°
Estimation	30° < 4V/m ; 150° < 5V/m ; 280° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

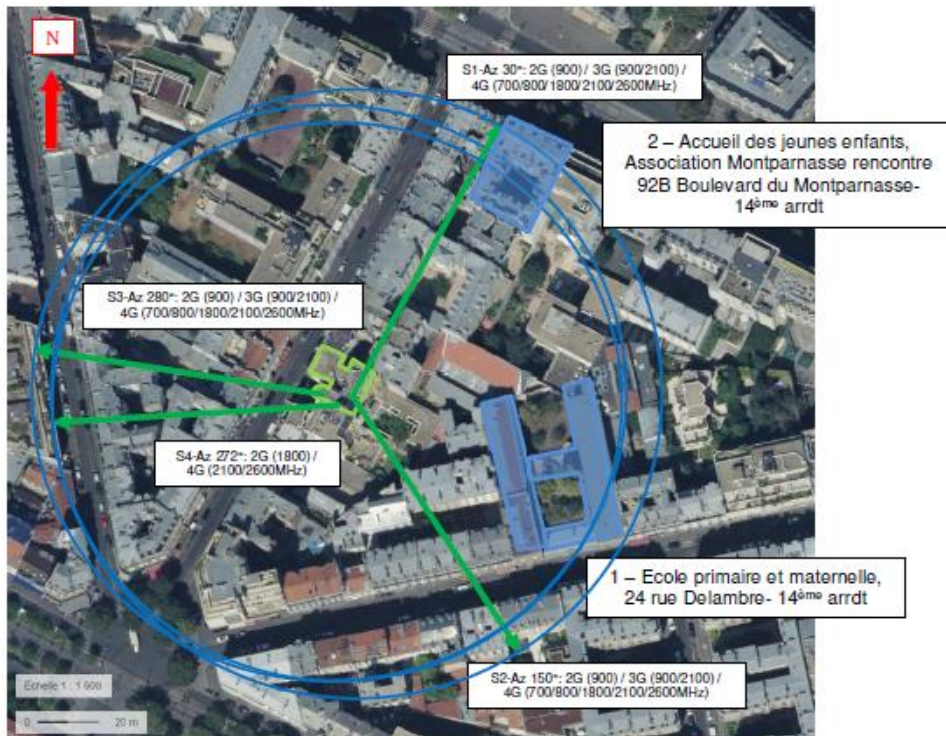
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 6 des 7 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives. L'antenne panneau existante azimut 272° restera sans être modifiée.
Zone technique	Des modules seront installés sur la zone technique. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	30,05 m pour les antennes actives 30,50m pour les antennes inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole primaire et maternelle	24 rue Delambre	R+3 15m	NON	42m	<1
Accueil jeunes enfants	92B Boulevard du Montparnasse	R+7 28m	NON	93m	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 280°
Niveau maximal	Entre 3 et 4 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.50 m	25.50 m	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Antennes ORANGE
Non visibles

Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 280°

